



ATELIERS MUSICAUX ORCHESTRE ET/OU VOCAL

Les ateliers sont accessibles à toutes et tous, sans condition de niveau scolaire ou musical.

Ateliers ouverts aux débutant.e.s

Il s'agit d'un enseignement supplémentaire qui s'adresse :

1. à des élèves soucieux de développer leurs compétences orchestrales et/ou vocales,
2. à des élèves intéressés par la pratique musicale,
3. à des élèves motivés, ayant une appétence affirmée pour les activités collectives, l'esprit d'équipe, l'expression de leur sensibilité,
4. À des élèves désireux de coopérer et travailler en groupe.

Cet enseignement implique 1, 2 ou 3 heure(s) supplémentaire(s) hebdomadaire(s) dont 2 heures consécutives dans l'emploi du temps. Il est ouvert aux élèves des filières générale, technologique et professionnelle.

Durant l'atelier, il y aura :

- de la pratique,
- des interventions régulières d'artistes,
- un programme de spectacles associé à cet enseignement (sur temps scolaire ou en soirée),
- des représentations au cours de l'année, ouvertes à tous et toutes.

Toutes ces pratiques sont indissociables et obligatoires dès lors que l'on est inscrit.

L'engagement vaut pour la durée de l'année scolaire. Les élèves, répartis dans des classes différentes se retrouvent uniquement pour les heures spécifiques à l'atelier.

DOSSIER DE CANDIDATURE 2026 / 2027

NOM : Prénom : Né(e) le ... / ... / 20...

Établissement fréquenté en 2025 / 2026 : Ville :

Nom du responsable légal du candidat : M. Mme :

Adresse :

Téléphone :

Courriel : @

solicite l'inscription de mon enfant à l'atelier¹ :

ORCHESTRE (2h)

VOCAL (1h)

¹ : Il est possible de s'inscrire aux deux ateliers, sous réserve des contraintes d'emploi du temps.

Le suivi de l'enseignement de l'atelier musique ne donne pas lieu à une évaluation scolaire mais est valorisé sur le bulletin sous forme d'une appréciation.

Cet enseignement valorise le parcours de l'élève et atteste de sa capacité à évoluer dans un contexte de travail collaboratif, de prise de responsabilités individuelle et collective. Il valorise également l'engagement personnel et le dépassement de soi.

Engagement des responsables légaux

« Nous, soussignés, responsables légaux du candidat, attestons avoir pris connaissance des conditions d'admission à l'atelier musique du lycée polyvalent Robert Badinter à Créon.

Nous reconnaissons que l'admission est prononcée sur la base de critères définis et transparents, examinés en commission de sélection et validés par le chef d'établissement. Chaque dossier fait l'objet d'un examen scrupuleux et équitable, garantissant l'impartialité du processus de sélection.

Nous nous engageons à respecter la décision rendue, quelle qu'elle soit. Nous reconnaissons expressément qu'aucune pression, demande d'intervention ou sollicitation auprès de quelque membre de la communauté éducative que ce soit ne saurait être prise en compte ni modifier la décision finale.

Nous comprenons et acceptons que la décision d'admission ou de non-admission est définitive. »

Fait à : _____

Le : _____

Signature(s) du ou des responsables légaux :

Rappel des pièces à joindre au dossier

Cochez chaque pièce jointe au dossier pour vérifier sa complétude :

<input type="checkbox"/>	Si concerné : notification de décision MDPH en cours de validité (Plan Personnalisé de Compensation ou notification d'orientation MDPH)
<input type="checkbox"/>	Si concerné : notification d'attribution de bourse délivrée par le chef d'établissement du collège pour l'année scolaire 2025-2026

Le dossier complet est à **retourner par le collège au plus tard le vendredi 12 juin 2026** au lycée.

Tout dossier incomplet ou remis en retard ne sera pas examiné.

NB : L'inscription ne sera effective qu'après affectation par la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) de la Gironde au lycée polyvalent Robert Badinter à Créon.

A COMPLÉTER PAR LE PROFESSEUR PRINCIPAL

Nom du professeur :

Date et signature :

La motivation et l'implication de l'élève en classe et/ou en dehors sont aussi importants que son niveau global. (cocher la réponse)

L'élève montre un intérêt particulier pour l'éducation artistique et culturelle, en particulier la musique et/ou le chant.	<input type="checkbox"/> oui complètement <input type="checkbox"/> oui plutôt <input type="checkbox"/> non pas encore
L'élève participe régulièrement et pertinemment en classe.	<input type="checkbox"/> oui complètement <input type="checkbox"/> oui plutôt <input type="checkbox"/> non pas encore
L'élève est moteur dans les activités collectives et fait preuve d'initiative et de persévérance.	<input type="checkbox"/> oui complètement <input type="checkbox"/> oui plutôt <input type="checkbox"/> non pas encore

L'atelier musique implique des heures supplémentaires dans l'emploi du temps hebdomadaire de l'élève. (cocher la réponse)

En plus de la transition collège-lycée, l'élève est-il capable de d'assumer une charge de travail supplémentaire ?	<input type="checkbox"/> oui complètement <input type="checkbox"/> oui probablement <input type="checkbox"/> non pas tout à fait
--	--

Autres informations utiles / projets :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PARTIE RESERVÉE AU LYCÉE POLYVALENT ROBERT BADINTER

Dossier arrivé le : *complet* *incomplet*

Pièces manquantes :

ADMIS **LISTE D'ATTENTE N° :** **NON ADMIS**

Famille avisée le :

PARTIE RESERVEE AU LYCEE POLYVALENT ROBERT BADINTER

Items	Critères	Barème
Motivation	Intérêt particulier pour les activités artistiques et culturelles, en particulier la musique et/ou le chant. Polyvalence de pratiques. Citoyenneté active.	/40
Participation en classe	Participation régulière et pertinente en classe. Autonomie dans le travail. Capacité à travailler de façon collective, dans un projet.	/30
Savoir-être en contexte scolaire	Attitude générale, respect du cadre, assiduité, comportement adapté, respect des autres	/30
TOTAL		/100
Bonifications		
Inclusion	Dossier MDPH	+5
Critère social	Élève boursier	+5